



L'ORDRE # 87-6

Le 18 mai 2016

sur la création de la Division de Conseils juridiques du Département Balkanique de l'Association «Comité International pour la Protection des Droits de l'Homme»

Compte la grande demande de conseils juridique, que le Département Balkanique du CIPDH exerce sur le territoire des pays des Balkans, , ainsi que dans le Kazakhstan, aux particuliers et aux personnes morales, dans le domaine de la protection des droits et des libertés de l'homme, le Conseil d'Administration de l'Association «Comité International pour la Protection des Droits de l'Homme»

A décidé de:

1. Créer la Division de Conseils juridiques du Département Balkanique de l'Association «Comité International pour la Protection des Droits de l'Homme» .
2. Charge Monsieur Alimov Evgenios, citoyen de la Grèce, né le 07.06.1964, passeport No : AK 299110, le Chef (Directeur) du Département Balkanique de l'association «Comité International pour la Protection des Droits de l'Homme» d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour la création et pour le fonctionnement de la Division de Conseils juridiques du Département Balkanique de l'Association «Comité International pour la Protection des Droits de l'Homme».
3. Charge le Conseil d'Administration du Département Balkanique de l'Association «Comité International pour la Protection des Droits de l'Homme» du contrôle de l'exécution des décisions indiquées au procès-verbal No 87-6 (Fait 17 mai 2016).

Fait à Paris
COMITE INTERNATIONAL POUR
LA PROTECTION DES DROITS DE
L'HOMME

Président

75002 Paris, 151, rue Montmartre

Gérard SALVATO